

(1663,) résidait dans ce pays depuis trente ans; et avait eu toutes les occasions possibles de le connaître, au moral comme au physique. Il n'avait ni intérêt ni motif pour déguiser la vérité; car il écrivait, non seulement à la sollicitation d'une "quantité d'honnêtes gens, qu'il avait eu l'honneur d'entretenir, pendant qu'il avait été en France (en voyage), mais encore à l'invitation particulière du gouvernement, dont il était un des principaux employés en Canada, et qui lui avait fait des questions et demandé des renseignements sur ce pays. "Je me suis contenté," dit-il au lecteur, dans son avant-propos, "je me suis contenté de vous décrire simplement les choses, sans y rechercher le beau langage, mais bien de vous dire la vérité avec le plus de naïveté qu'il n'est possible, et le plus brièvement que faire se peut; omettant tout ce que je crois être superflu, et qui ne servirait qu'à embellir le discours... Je vous assure, mon cher lecteur, que j'ai vu la plus grande partie de tout ce que je dis, et le reste je le scay de personnes dignes de foy."

Aux extraits qui vont à réfuter les calomnies de nos envieux, j'en joins quelques uns sur les habitations, ou l'état de la population du Canada, en 1663, croyant qu'ils ne seront pas vus sans intérêt par vos lecteurs.

Pages 11 et suivantes.— Québec est la principale habitation, où réside le gouverneur général de tout le pays. Il y a une bonne forteresse et une bonne garnison; comme aussi une belle église, qui sert de paroisse, et qui est comme la cathédrale de tout le pays: le service s'y fait avec les mêmes cérémonies que dans les meilleures paroisses de France. C'est aussi dans ce lieu que réside l'évêque. Il y a un collège de jésuites; un monastère d'ursulines, qui instruisent toutes les petites filles; ce qui fait beaucoup de bien au pays, aussi bien que le collège des jésuites pour l'instruction de toute la jeunesse dans ce pays naissant. Il y a pareillement un couvent d'hospitalières, qui est un grand soulagement pour les pauvres malades. Québec est situé sur le bord du grand fleuve St. Laurent, qui a environ une petite lieue de large en cet endroit là, et qui coule entre deux grandes terres élevées. Cette forteresse, les églises et les monastères, et les plus belles maisons sont bâties sur le haut; plusieurs maisons et magasins sont bâtis au pied du coteau, sur le grand fleuve, à l'occasion des navires qui viennent jusque là: car c'est là le terme de la navigation pour les navires: l'on ne croit pas qu'ils puissent passer plus avant sans risque.

* Il n'est peut-être pas hors de place de dire que cet avant-propos est précédé d'une « Epître à Monseigneur COLBERT, » datée « de la Ville des Trois Rivières en la Nouvelle France, le 8 Octobre 1663.